
Informations pour la rentrée 2026

Bienvenue au Collège Saint Jean-Baptiste !

Nous avons à cœur d'accompagner chaque jeune vers la réussite, la confiance et l'ouverture aux autres.

Découvrez notre projet éducatif :

Le Collège Saint Jean-Baptiste est un établissement catholique d'enseignement, membre du **réseau mennaisien**.

Notre mission : accompagner chaque jeune pour qu'il trouve sa place, progresse et s'épanouisse.

Nos engagements :

- ✓ **Accueil de chacun**, avec un regard positif sur la diversité
- ✓ **Instruction** exigeante au service du projet personnel de l'élève
- ✓ **Vivre ensemble**, par l'écoute, le respect et la solidarité
- ✓ **Épanouissement**, confiance en soi et prise de responsabilité
- ✓ **Ouverture**, notamment par la pastorale et les projets culturels

Quels sont les horaires et notre organisation ?

Horaires des cours

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h25 – 16h30**
- **Mercredi : 8h25 – 11h50**
- **Les élèves sont accueillis à partir de 8h sur la cour et jusqu'à 17h30 pour ceux qui vont à l'étude.**

Les élèves externes sortent à 11h25 selon l'emploi du temps et reviennent **au plus tard à 14h**.

Entrée et sortie

- Entrée principale : **Boulevard du Midi**

[Tapez ici]

- Accès réservé aux cars : **Chemin Thobie**
- Aucun élève ne peut quitter l'établissement sans autorisation.
- Téléphones portables **interdits dans l'enceinte du collège** (loi du 3 août 2018).

Retards & absences

- Absence : appeler le **Bureau de Vie Scolaire (BVS)** avant 9h → 02 51 73 00 68 ou message via **Ecole Directe : vie scolaire collège VSC**
- L'élève doit fournir un **bulletin d'absence** dès son retour.

Quelles options, parcours et dispositifs proposons-nous en 6ème ?

- Initiation espagnol · Atelier théâtre
- Voile · Football
- Bilangue allemand

Quelles options, parcours et dispositifs proposons-nous en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ?

- Cinéma · LCE
- DNL Maths · DNL EPS
- LCA (latin)
-

Accompagnement éducatif :

L'étude du soir, de 16h30 à 17h30, un ou plusieurs jours par semaine. Sur inscription et au prix de 45 euros le trimestre en 2025-2026. Cette étude est surveillée par un assistant de vie scolaire.

L'aide aux devoirs, de 16h30 à 17h30. La séance est gratuite et dispensée par un enseignant. Elle est demandée par l'élève, les parents ou un professeur. Elle est validée par un formulaire d'inscription (organisation et méthodologie / mathématiques (plusieurs créneaux) / "devoirs faits" / anglais.)

Du soutien en journée, sur un temps d'étude ou sur la pause méridienne. Ce soutien est assuré par un enseignant. Il est gratuit.

Relation Ecole-familles

- Rendez-vous parents/ enseignants 1 fois par an au minimum
- 3 bulletins par an afin de suivre la scolarité de votre enfant
- Echanges sur Ecole Directe ou via le carnet de correspondance
- Informations des familles en cas de retards, absences, incivilités ou manque de travail

[Tapez ici]

Pastorale et temps forts du réseau mennaisien

Elle s'adresse à tous, tout en respectant les convictions et croyances de chacun.

Propositions : Célébrations de la Parole, messe pour les volontaires, préparation aux baptêmes et à la 1^{ère} communion, actions solidaires, temps forts.

En 6^{ème}, les élèves suivent des cours de culture chrétienne et religieuse ou de catéchèse. Les familles font leur choix à l'inscription.

Ouverture à l'internationale

- Séjour à l'étranger en 4^{ème}
- Echanges possibles en programme Erasmus en 5^{ème} et 3^{ème}

Parcours avenir et citoyen

- Journée des métiers dès la 4^{ème}
- Semaine de l'orientation en 3^{ème}
- Mini-stages en lycée dès la 3^{ème}
- Stage en 3^{ème}
- Sensibilisation aux 1ers secours en 6^{ème} puis PSC1 en 3^{ème}
- rallye citoyen en 3^{ème}

Service de restauration proposé aux familles

- Repas servis en self et préparés sur le site du collège
- Ouverture dès **11h30**, selon le planning de passage établi par la Vie Scolaire
- Accès avec **carte personnelle** (10 € en cas de perte)
- Prix du repas : 5.90€. Remboursement des repas uniquement pour raisons médicales (certificat) ou organisation du collège.

[Tapez ici]

Quels seront mes interlocuteurs ?

Chef d'établissement : **Mme LE BRETON**

Directeur adjoint : **M. GROS**

Le professeur principal

Responsable de vie scolaire : **M. GROUSSET
68**

 **Secrétariat : 02 40 24 90 55**

L'infirmière : **Mme Manrot**

 **Bureau de Vie Scolaire (BVS) : 02 51 73 00**

Quels sont les frais de scolarité ?

Scolarité entre 545 € et 640€ suivant le quotient familial CAF

Frais annexes pédagogiques 60€

Etude (facultatif) 45€ par trimestre

Option Théâtre : 50€ / Option voile 390€

Prélèvement sur 10 mois à compter du mois d'octobre

Aides possibles :

- Bourses selon vos revenus
- Aides sur les repas

Les fournitures

Les liste sont données aux familles fin juin. Il est possible de les commander au collège et de les recevoir fin août.

[Tapez ici]